

Comment devenir peintre ?

Description

Devenir peintre nécessite de suivre des formations adaptées et de réaliser certaines démarches afin de [créer son entreprise](#).

La peinture participe grandement à l'aspect esthétique du bâtiment et le métier de peintre est un travail précis et difficile.

[Créer mon entreprise en ligne](#)

Que faut-il savoir pour devenir peintre ?

Parmi les différents métiers du bâtiment, le peintre **apporte la touche finale**.

La qualité irréprochable de son travail **suppose un long travail de préparation des murs et des plafonds** : rebouchage, ponçage et enduit sont nécessaires pour obtenir des surfaces parfaitement lisses pour une peinture sans défauts.

Il est important de noter que **le savoir-faire du peintre et son regard sont déterminants** pour créer une atmosphère particulière grâce aux mélanges des couleurs et aux nuances.

Concernant les techniques et les matériaux, ces derniers sont en perpétuelle évolution :

- Les techniques d'application des peintures ;
- La pose des tissus ;
- Le papier peint ;
- Les revêtements vinyliques, les moquettes collées, les plaques de liège.

De même, les nouvelles peintures décoratives **permettent au peintre de jouer avec les matières** (paillettes, gouttelettes etc), ou encore d'obtenir des effets patinés, froissés ou encore éponnés.

Le métier de peintre n'est pas routinier et **les chantiers ainsi que les clients changent souvent**. Le peintre doit avoir des capacités conversationnelles et le sens du contact.

L'atout majeur du peintre est sa flexibilité, il doit pouvoir se diversifier et s'intéresser au plâtre, à la moquette, au parquet, au carrelage, à la boiserie ou encore à la façade.

A noter: Ce métier a beaucoup de débouchés quel que soit le niveau de formation du peintre et ses expériences.

Quelles sont les formations à suivre pour devenir peintre ?

Le métier de peintre est accessible à partir du CAP mais cependant, un niveau d'étude supérieur permet d'évoluer plus rapidement vers des postes d'encadrement.

Formations niveau CAP

Les formations niveau CAP pour devenir peintre sont les suivantes :

- CAP PAR-peintre applicateur de revêtements ;
- BP peinture applicateur de revêtements.

Formations niveau BAC

Les formations niveau bac envisageables pour devenir peintre sont les suivantes :

- Bac pro AFB – aménagement/ finition du bâtiment dominante peinture, vitrerie ou dominante plâtrerie, peinture ;
- MC (mention complémentaire) peinture décoration.

Formations niveau bac + 2

Les formations niveau bac + 2 pour devenir peintre sont les suivantes :

- BTS FABCR – finitions aménagement des bâtiments : conception et réalisation ;
- BTS enveloppe du bâtiment : conception et réalisation.

Formation niveau bac + 3

Enfin, la Licence professionnelle métiers du BTP : bâtiment et construction permet d'acquérir un niveau bac + 3 et de devenir peintre dans le bâtiment.

Quelles sont les qualités requises ?

Les qualités requises pour exercer au mieux le métier de peintre dans le bâtiment sont les suivantes :

Qualité	Détails
La ponctualité et la courtoisie	Un peintre fiable est toujours ponctuel, courtois et à l'écoute des clients. La satisfaction des clients est importante car la clientèle se développe grâce au bouche à oreille.
A l'écoute et communicatif	Le peintre doit être attentif aux besoins et désirs de ses clients. Il devra poser les questions nécessaires pour livrer le service le plus précis et qualitatif possible.
Perfectionniste	Un bon peintre est méticuleux, il aime le travail bien fait et les finitions de qualité. Il devra ainsi choisir les meilleures techniques pour chaque projet et matériaux adaptés pour un résultat optimal.
Polyvalence	Le peintre doit être polyvalent et posséder les compétences nécessaires pour réaliser toutes les étapes de réalisation de ses travaux..
Honnêteté	Le peintre doit faire preuve d'honnêteté envers son client et reconnaître quand une demande est hors de ses compétences et qu'il ne maîtrise pas les techniques nécessaires ou l'expertise requise.
Curiosité	Il doit rester en alerte concernant les nouveaux produits et nouvelles technologies de son domaine et doit s'y adapter au maximum.
Rapidité	Il faut ici entendre la rapidité par la productivité du peintre. Certains outils peuvent d'ailleurs l'aider dans cette optique. L'esprit d'équipe est important pour aboutir à des résultats rapides et de qualité.

Propreté Le peintre laissera également les locaux propres après son passage. Il travaillera en collaboration avec un concierge ou une équipe de ménage quand les délais seront serrés.

Bon à savoir: Un peintre compétent doit être certifié par la CCQ : Commission de la Construction du Québec, il doit également avoir une assurance en responsabilité civile de la CSST et avoir également suivi des formations de santé et de sécurité au travail.

Quel est le salaire moyen d'un peintre ?

Le salaire du peintre dans la bâtiment **est variable selon différents critères** : que le peintre soit salarié d'une entreprise ou indépendant, de son expérience, de son niveau d'études etc.

Les montants des salaires sont donc environ les suivants :

- Apprenti : 608 à 1 217€ environ ;
- Débutant : 1353€ net (chiffres 2023) ;
- Après 3 ans d'expérience : 1 400€ environ ;
- Peintre spécialisé dans la décoration : 2 000€ et plus.

Selon son niveau de diplôme et au fil de ses années d'expériences et formations pour se spécialiser, le peintre **peut accéder à des postes à responsabilité** comme celui de chef d'équipe.

Le salaire d'un chef d'équipe est d'environ **1 700 à 2 500€ par mois**.

Pour obtenir de plus gros [salaires](#), certains peintres font le choix **de travailler à leur compte** en tant qu'auto-entrepreneur. Dans cette hypothèse, le salaire peut atteindre 4 000€ selon la réputation du peintre, son talent, son carnet d'adresse etc.

A noter: Se lancer à son compte comme peintre auto-entrepreneur peut être intéressant car être peintre salarié n'offre pas de grandes perspectives d'augmentations salariales et soumet le peintre à des contraintes (congrés, horaires, décisions etc).

Quelles sont les potentielles évolutions de carrière pour un peintre ?

Le peintre peut évoluer professionnellement au fil de son expérience, du temps, d'opportunités et **ainsi accéder à des postes à responsabilités** tels que :

- Chef de chantier ;
- Technicien de chantier en peinture ;
- Peintre enduiseur ;
- Peintre vitreur ;
- Monteur en isolation thermique externe ;
- Poseur de revêtement mural collé ;
- Poseur de carrelage.

Il est également possible, après avoir acquis une certaine expérience toutefois, **d'ouvrir sa propre entreprise de peinture en bâtiment.**

Le peintre a également la possibilité de **se spécialiser grâce à des formations qualifiantes** dans des domaines spécifiques, tels que la décoration d'intérieur, la création de décors pour des créations artistiques ou encore la peinture de façade.

Voici une courte vidéo vous expliquant simplement comment créer une petite entreprise afin de devenir peintre.

Quelles sont les démarches à effectuer pour devenir peintre ?

Le peintre qui souhaite se lancer en tant qu'auto-entrepreneur afin d'ouvrir sa propre entreprise doit respecter certaines étapes.

Le choix du statut juridique de l'entreprise

Il est possible pour le peintre d'opter pour la création **d'une micro-entreprise et également de créer une société**, toutefois une autre alternative est envisageable.

En effet, le statut juridique le plus fréquemment utilisé par les peintres en bâtiment **est celui d'Entreprise Individuelle (EI)**, ce dernier permet d'exercer une activité indépendante sans avoir à créer une société.

L'[EURL](#) est également une forme très appréciée.

Cette forme de société présente de nombreux avantages et il s'agit en effet de la **forme juridique la plus simple à créer et à gérer**, c'est également une des plus

simples à transmettre.

Il est évidemment possible de **créer une société, entité morale indépendante** du patrimoine personnel du peintre.

Il s'agit du meilleur statut pour développer une activité d'indépendant à temps plein et bénéficier d'avantages.

Attention : La création d'une société nécessite de mener des démarches administratives plus lourdes qu'avec le [statut de la micro-entreprise](#) mais permet toutefois d'assurer à l'entreprise un développement à fort potentiel.

Le peintre peut également opter pour la création d'une Société à Responsabilité Limitée ([SARL](#)) qui permet de s'associer librement avec d'autres entrepreneurs indépendants.

La **Société par Actions Simplifiée (SAS)** ou encore la **Société à Responsabilité Unifiée (SASU)** sont également des statuts juridiques conseillés pour devenir peintre .

Une fois le statut juridique choisi, la société devra impérativement suivre toutes les étapes relatives à son [immatriculation](#).

Zoom : En réalité, le choix du meilleur statut juridique doit être apprécié en fonction des besoins et du projet de l'entrepreneur et les différentes formalités de [création d'entreprise](#) étant particulièrement lourdes, il vous est possible de passer par LegalPlace afin de nous confier la gestion de votre dossier de création d'entreprise.

La création d'une société de peinture

Concernant une activité artisanale, il faudra s'adresser au guichet unique qui, une fois le dossier complet le **transmettra directement à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat**.

Les démarches à accomplir dépendent en réalité de la forme juridique choisie par le peintre.

Ensuite, **un code NAF/APE** sera automatiquement attribué une fois que la société sera créée. Le code principal des peintures est le suivant : Code APE 4334Z – Travaux de peinture et vitrerie.

Bon à savoir: Depuis la [loi PACTE de 2019](#), le Stage de préparation à l'installation est facultatif pour les artisans. Toutefois, pour les intéressés, ce stage dure 5 jours

pour un coût de 200€ environ.

L'ouverture d'un compte bancaire peintre professionnel

L'activité de peintre artisan à son compte **suppose l'ouverture d'un compte bancaire professionnel**, hormis pour l'auto-entrepreneur qui lui peut utiliser son compte personnel dans la limite d'un certain seuil de chiffre d'affaires.

Attention toutefois à l'utilisation d'un compte personnel dans le cadre d'une activité artisanale car **les banques n'acceptent pas cette utilisation** et sont alors en droit de fermer le compte si elles découvrent qu'il est utilisé pour une activité professionnelle.

Cependant, les néo-banques et banques en ligne proposent aujourd'hui des tarifs très intéressants pour les professionnels afin de pallier ce problème.

Les assurances du peintre

Le peintre qui souhaite lancer son activité doit **souscrire certaines assurances** et mutuelles afin de se prémunir de certains risques.

Assurance	Caractère obligatoire ou non	Conseil	Tarifs moyen
Garantie décennale	Obligatoire	Doit être souscrite dès le début de l'activité.	environ 700€/an
Mutuelle d'entreprise	Obligatoire	Comparer les contrats est intéressant pour rembourser les différents besoins.	à partir 25€/mo
Mutuelle TNS	Facultative	Comparer les contrats.	environ 38€/mo
Auto pro	Obligatoire	Possibilité d'utiliser son assurance personnelle si son usage professionnel est déclaré à l'assureur.	50€ par
Prévoyance d'entreprise	Obligatoire pour certaines conventions collectives	La convention collective prévoit ou non son caractère obligatoire ou non.	25€/mo
Prévoyance TNS	Facultative	Le contrat loi Madelin permet d'obtenir des avantages fiscaux.	27€/mo

Multirisques
professionnelle

Facultative

Indispensable en cas de location
d'un local ou de matériel à couvrir

200€/an

Les obligations relatives à la profession de peintre

Le métier de peintre en bâtiment est une profession réglementée.

Ainsi, le peintre **se doit de respecter la loi ainsi que les normes en vigueur** comme la réglementation RT 2012.

Les professionnels exerçant pour les particuliers doivent également fournir leurs prix en détaillant les méthodes de calcul des heures de travail avant la réalisation des travaux.

Attention: Une prestation supérieure à 150€ devra obligatoirement être formalisée par un devis.

Les devis et factures du peintre devront comporter les mentions suivantes :

- La mention de l'assurance souscrite ;
- Le contact de l'assurance ;
- La géographie du contrat.

FAQ

Comment un peintre peut-il trouver des chantiers ?

Le peintre peut demander à sa mairie la liste des permis de construire récemment accordés et contacter les maîtres d'ouvrage, il peut obtenir une qualification professionnelle Qualibat, déposer des prospectus dans sa ville, solliciter un réseau professionnel ou encore s'inscrire sur des plateformes spécialisées.

Quels sont les principaux organismes professionnels des peintres ?

Les principaux organismes sont les suivants : CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment), FFB (Fédération Française du Bâtiment) et

UPMF (Union Professionnelle des Métiers de la Finition).

Est-il plus avantageux d'être peintre entrepreneur ou peintre salarié ?

L'activité de peintre artisan à son compte présente de nombreux avantages et permet d'accéder à des salaires plus élevés sur le moyen et long terme mais cependant ce statut est plus exigeant et risqué. Exercer en tant que salarié permet de tester le format de son activité pour le peintre débutant et d'ensuite créer son propre réseau et acquérir de l'expérience.